

# La Petite Tunisienne

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Inscriptions 1<sup>re</sup> page 10 fr. la ligne; Echos: 5 fr.; 2<sup>e</sup> page 3 fr. Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine: 12 fr. par an France 15 — Etranger 20 fr. par an

## Où allons-nous?

Lancinante question aussi mystérieuse pour notre globe terrestre qui fuit éperdu en tournant vers un but inconnu que pour les pauvres sociétés humaines tantôt prêtes encore à se déchirer, et tantôt esquissant des gestes de fraternité.

En vérité nous ne saurons jamais où nous allons, ni ce que nous réserve demain. Tout au plus pouvons-nous penser qu'après s'être embruni le ciel de l'Europe connaît une atmosphère plus calme; à l'enthousiasme des élections hitlériennes a succédé la réflexion et le retour aux réalités.

Que faut-il, en effet, envisager pour le bonheur des peuples? Les chants guerriers, l'exaltation de la Patrie, la sainte évocation d'un glorieux passé, tout cela c'est de la musique entraînant pour effectuer plus volontiers une étape, mais il faut penser à des choses plus tangibles; on ne se nourrit pas de chansons.

La grosse question pour tous les peuples est de parer à la famine, au chômage, à la misère qui menace tant de foyers. Nul ne peut dire aujourd'hui: « Mon œuvre est si solide que la journée de demain est pour moi sans inquiétude ». L'histoire nous apprend combien fragiles sont les réputations les mieux assises. Les Etats-Unis d'Amérique, gorgés de grains, de charbon, de pétrole, de fer, contenant dans un ensemble harmonieux toutes les richesses qui font la force des grandes nations, n'arrivent pas à résoudre le dur problème démographique que du droit au travail pour tous. La libre Amérique a fermé ses portes d'abord à l'industrie étrangère et maintenant elle boucte son or au plus profond de ses cañons. Plus de monnaie d'échange, partout le protectionnisme renforce ses barrières douanières, la production s'engorge, les peuples vont mourir d'embolie; telle est, en effet, la maladie qui terrassera la civilisation si, de nations à nations, les échanges économiques ne peuvent plus se faire. Les sociétés humaines ne sont pas autrement organisées que ces agrégats de cellules qui constituent les êtres vivants et les cellules ne peuvent prospérer ainsi groupées que si la circulation des ressources utiles à leur alimentation est active. Il n'existe pas de cordons douaniers entre les vaisseaux qui irriguent les tissus des jambes et ceux des bras, bien au contraire tout concours dans le corps humain à activer la circulation à la rendre plus aisée, plus riche. Ainsi devons-nous tendre à échanger sans hésitation entre les hommes des divers pays les substances assimilables qui sont les matières premières et les substances déjà en partie assimilées qui sont les produits manufacturés.

Toute autre conception économique conduit inévitablement à l'engorgement ou à des développements cancéreux, anormaux, là où une production intensive ne trouve pas d'exutoire. Combien nous sommes loin de cette période heureuse où l'union monétaire latine tendait à supprimer le change et à libérer le commerce de cette dîme inutile, qui ne profite qu'à des organisations parasitaires. Envoyer le moindre objet d'un pays dans un autre est devenu aujourd'hui une opération d'une extrême complexité: droits de statistique, droits de regards, droits de douane, droits prohibitifs de transport, droits de change, formalités au départ, examen aux frontières, formalités à l'arrivée, telles sont les charges qui grèvent le fruit du labeur du pauvre artisan et l'objet, qui est sorti de ses mains pour un maigre salaire, doit profiter à une foule d'intermédiaires avides, plus haïssables que les brigands de grand chemin, avant de parvenir à l'acheteur.

On a supprimé les droits de péage, on a rétabli une sécurité relative sur les routes, mais, aux portes des grandes villes quelquefois et aux frontières toujours, règne la pire des inquisitions. Révolter au point le douanier tend sa chaîne au travers du chemin. Parler de fraternité tant que règne une telle organisation est pure hypocrisie. Chacun pense à rouler le voisin, ajoutant chaque matin un produit nouveau à la liste des articles protégés au lieu de songer à faire prévaloir sa supériorité par les dix doigts dont les humains sont également pourvus.

L'embouteillage provoqué par le protectionnisme a pris de nos jours une telle ampleur, que le désastre n'échappe à personne; bientôt ce sera, au surplus, la tour de Babel au point de vue monétaire, si le dollar d'abord, le franc ensuite, cessent de représenter une mesure stable; il n'aura, en effet, servi à rien de créer des étalons invariables de longueur, surface, volume et de décrire exactement les marchandises s'il devient impossible d'en estimer le prix. Inflation, protectionnisme, tels sont les vers rongeurs de notre civilisation.

Les voies de communications qui ont coûté tant d'effort à établir, les inventions géniales qui permettraient des relations faciles avec le minimum de frais, le dur labeur des planteurs de céréales, de café, de canne à sucre, tout ce qui représente l'énergie intelligente de la race humaine est compromis parce que beaucoup de nations veulent assurer chez elles un quantum de bien-être supérieur à celui qu'elles peuvent obtenir équitablement par les ressources de leur sol ou le travail de leurs habitants.

Vivre replié sur soi-même en gardant jalousement les trésors que l'on a découverts est la conception de l'homme primitif qui, par ailleurs, ignorait tous les besoins que la civilisation lui a apportés; le système protectionniste est un retour vers cet instinct atavique. Aujourd'hui il n'est plus possible d'accommoder la vie moderne à un cadre de la préhistoire. La terre s'est peuplée, des hommes se sont multipliés en des points dépourvus de certains produits essentiels à l'existence, mais riches cependant d'autres matières premières, indispensables à l'industrie moderne. L'économie dirigée est un leurre, car le chef d'orchestre qui mettra de l'ordre dans le chaos des intérêts particuliers, n'est pas encore né, il ne reste que la loi de la libre concurrence, loi essentiellement naturelle qui, à la façon du principe des vases communicants, ramènera à ses justes proportions l'étage de la production humaine dans toutes ses manifestations.

CIVIS.

### BULLETIN

## Deux politiques de l'étalon or aux E. U.

Au mois de février dernier le rétablissement de l'étalon-or fut recommandé par M. Harriek Hoover, alors président de la Confédération des Etats-Unis, dans un discours prononcé au National Republican Club. Il déclarait qu'il n'était pas nécessaire que les nations qui n'ont pas l'étalon-or rétablissent leurs devises à leur valeur ancienne, mais la valeur de ces devises devait être fixée.

Une partie des paiements des dettes de guerre pourrait être utilisée pour faciliter le rétablissement de l'étalon-or dans les autres pays. Il faudrait trouver de la place pour la monnaie d'argent, comme monnaie subsidiaire. Les débiteurs devaient coopérer au rétablissement de la stabilité monétaire, autrement les Etats-Unis seraient entraînés de plus en plus vers l'isolement, et une action défensive contre les devises dépréciées.

L'annulation des dettes de guerre ne serait pas un remède international, disait-il, et leur importance dans le commerce mondial a été exagérée.

Voire. Alors on ne comprend pas pourquoi le Président Roosevelt, en entrant à la Maison Blanche, a fait lire de ces dispositions et a choisi, pour faire connaître ses vues personnelles, le moment où les représentants des puissances européennes répondant à son appel vogaient vers les Etats-Unis.

On ne peut pas mieux se moquer du monde, et notre Gouvernement a été bien inspiré en donnant des instructions à son mandataire, M. Herriot, que la France n'abandonnerait jamais l'étalon-or.

Bravo Daladier, bravo Paul Boncour. Ainsi les conférences ont été abrégées et remises au 11 juin, mais cette fois elles se tiendront à Londres et, en attendant, le Président Roosevelt ne nous fait pas grâce d'un centime.

El c'est cela seul qui compte. Espérons toutefois que l'abandon de nos gages aux Allemands qui a été demandé par les représentants des Etats-

Unis, ne sera pas perdu pour nous de même qu'au cours de la grande guerre il nous ont empêchés de poursuivre notre marche victorieuse jusqu'à Berlin, ce qui aurait simplifié les choses et amené nos ennemis à accepter toutes nos conditions comme l'avait fait Bismark, le Chancelier de fer, pour nous, après la guerre de 1870-71.

L. de I.

## Attention en Tunisie

Qu'a donc pu faire S. A. le Bey Ahmed, si digne, si correct, si respectueux des traités, dont le Résident Général, M. Manceron lui-même, se plaisait à vanter le loyalisme?

A plusieurs reprises nous avons retracé les affirmations de nos confrères d'Algérie et de France, et voilà qu'aujourd'hui le « Réveil Bônois » y va de sa ritournelle:

### ATTENTION EN TUNISIE!

« Depuis des années s'exerce avec une quasi impunité chez les indigènes tunisiens — plus exactement tunisois — une propagande politique et religieuse qui aurait trouvé des inspirations et des complications jusque dans l'entourage même du Bey.

« De menus incidents, mais significatifs, symptomatiques ont démontré que cette propagande anti-française, devenait dangereuse: tout est prétexte à agitation, manifestation d'un nationalisme suspect.

« Voici les dernières: la réorganisation du crédit agricole n'ayant pas pu à certains délégués indigènes au Grand Conseil, ceux-ci se sont abstenus de participer aux travaux et ont dédaigné répondre à l'invitation traditionnelle du Résident les conviant à un déjeuner à la Maison de France.

« M. Morinaud ayant demandé à la tribune de la Chambre que les naturalisations soient plus libéralement accordées, les nationalistes tunisois ont amené la population en déclarant que le musulman naturalisé perdait sa religion: devenait infidèle!

« Le bruit ayant couru samedi qu'un indigène algérien naturalisé était mort, la foule s'amassa devant sa demeure afin de s'opposer à l'entrée du corps dans le cimetière musulman. Après la police les zouaves, les chasseurs d'Afrique furent alertés, il y eut des bagares, 70 arrestations de jeunes tunisiens, des chasseurs blessés.

« Le lendemain dimanche les désordres recommencèrent: trois autos-mitrailleuses furent installées place Bab-Souika. Et le calme revint non sans qu'il y ait eu des pierres jetées sur des tramways et des autos.

« Un journal nationaliste tunisien a écrit ces derniers jours: « Entre le Protectorat et le peuple tunisien il n'y a plus que la force ».

« Hé bien! il n'y a qu'à la montrer cette force. Elle suffit à faire régner l'ordre nécessaire dans la rue où ce sont toujours les pauvres diables qui paient pour les instigateurs tranquillement l'abri. Mais pour qu'il règne également dans les esprits il faut la faire sentir aux agitateurs.

« N'oublions pas que la crise économique et agricole qui sévit durement en Tunisie est une des causes de cette situation. Il s'agit donc de prendre des mesures qui peuvent l'atténuer, mais en ne permettant pas à certains de l'exploiter pour des fins séparatistes.

« Attention en Tunisie! »

Jean BOUCHET.

Que la presse nationaliste aille un peu fort, nous n'en disons rien, mais pourquoi y mêler toujours S. A. le Bey et son entourage qui n'y sont pour rien? Cela nous ne pouvons le permettre et nous protestons et nous protesterons avec la dernière énergie contre ces écrits tendancieux.

Il n'y a pas une complicité autour du Bey qui regrette toutes ces histoires qui lui causent des ennuis.

Nous qui sommes partisans de la liberté de la presse, que nous voulons libre, comme disait un ancien ministre des colonies, nous trouvons parfois que nos confrères tunisiens exagèrent.

Ils devraient se souvenir qu'il y a douze ou treize ans M. Lucien Saint n'y allait pas par quatre chemins et fit un nettoyage par le vide qui mit fin à des cam-

agnes de presse dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elles étaient loin de refléter la vérité.

Que nos confrères prennent donc garde; du reste notre ami Duran-Angliviel, dans une de ses fenêtres ouvertes de « Tunis-Socialiste », trouve que la presse nationaliste va un peu fort sinon trop loin.

Le Gouvernement protecteur ayant l'approbation de ceux qui marchent à l'avant-garde, qu'ils se méfient. C'est un conseil d'ami que nous leur donnons.

Et pour en revenir au « Réveil Bônois », nous n'aurions peut-être pas relevé son article si nous n'avions vu des numéros entre les mains d'amis, dont l'adresse était écrite à la main alors que les siennes sont tapées à la machine à écrire, ce qui veut dire que des âmes charitables ont eu intérêt à le diffuser en Tunisie.

L. de P.

## Le transsaharien devient aujourd'hui le transafricain

Mais pas plus l'un que l'autre ne doit retenir l'attention de la France, car ce sont des centaines de millions, des milliards même, que l'on engloutirait inutilement dans le Sahara. plaine de sable aride et sèche où le thermomètre monte si haut, parfois au cours de l'été au-dessus de 65°, comme le disait un officier que nous avons connu avant la guerre, qui n'avait pu aller au-delà de Ouargla d'où il rebroussa vite chemin et reprit la route du Nord, jurant qu'on ne l'y prendrait plus.

Nous savons que le désert a ses amateurs, mais l'hiver seulement, et dès que mai arrive on les voit filer en douceur vers des lieux plus cléments.

Du reste le désert est si inhabitable pendant la période qui va de mai à fin octobre, que le Gouvernement général de l'Algérie lui-même n'assure les communications avec ses postes avancés d'El-Goléa à Tamanrasset que du 1<sup>er</sup> octobre au 15 juin !!! et pendant ces 8 mois et demi il ne fait effectuer que 35 voyages d'El-Goléa à Ain-Salah et 25 voyages d'Ain-Salah à Tamanrasset. Lire l'annonce dans les journaux d'Algérie.

Le chemin de fer, s'il se construit jamais, ferait-il plus de voyages?

C'est à voir.

En tout cas on ne s'embarque pas dans une dépense de cette importance sans savoir où l'on prendra l'argent pour la construction.

Notre confrère René Tocanne, dans l'« Avenir », écrit un article pour financer l'entreprise du Transsaharien, ces lignes qui nous laissent rêveurs:

« Quels arguments pourrait-on invoquer pour différer encore l'exécution d'une entreprise dans la Métropole, l'Afrique française et, avec elle, le continent noir, sont appelés à tirer un indiscutable profit et qui, en outre, a pour elle les sympathies avouées d'une importante fraction du Parlement.

« Nous savons bien que certains sont fournis par le financement de l'entreprise qui comporterait, dit-on, des aléas pour l'Etat; mais il ne semble pas, à la vérité, que cette crainte repose sur un fondement sérieux.

« De quoi s'agit-il en effet? On estime que la construction du Transsaharien durera six ans et absorbera deux milliards et demi de francs, intérêts intercalaires compris. Il tombe sous le sens que les émissions ne seront pas faites d'un seul coup mais par tranches successives, au fur et à mesure des besoins ce qui revient à dire que l'organisme chargé de réaliser la voie ferrée, en l'espèce la Compagnie nationale du Transsaharien, aura à émettre une moyenne de 400 millions de francs d'obligations par an.

« Le moins qu'on puisse dire est que cet effort est pleinement compatible avec les possibilités du marché français.

Deux milliards et demi d'aujourd'hui feraient 500 millions d'avant-guerre, et l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, M. Souleyre, parlait de 800 millions et qui, multipliés par 5, feraient quatre milliards; comme il devait se tromper, comme se trompent tous les ingénieurs dans leurs estimations, il faut compter huit milliards pour un résultat à peu près négatif.

Ah! non, qu'on ne parle plus de Trans-

## Madame Kebaïli a-t-elle été empoisonnée?

Le bruit court dans les milieux tant européens que musulmans que Mme Kebaïli aurait été empoisonnée par vengeance pour punir son mari!!!

Punir de quoi? De s'être fait naturaliser français?

Ce serait si odieux, si lâche, qu'on a peine à croire à ces racontars; néanmoins, pour calmer les esprits, la justice ferait bien de faire pratiquer l'autopsie de la malheureuse femme, morte si subitement, à peine âgée de 50 ans.

Le public est impatient de connaître la vérité. Aussi espérons-nous que le chef du Parquet, l'honorable M. Vayssié, voudra bien faire toute diligence pour rassurer l'opinion publique, justement émue.

Le saharien tant que nous aurons un lourd fardeau de dettes sur les épaules.

Et puis, encore une fois, à quel servirait ce chemin de fer puisque la Métropole nous refuse l'entrée de nos produits en France?

Nos vins, nos blés, nos huiles, pour ne parler que de l'Afrique française du Nord, et toutes les autres colonies, se plaignent, elles aussi, du contingentement de leurs produits.

Alors, ce chemin de fer, s'il arrivait à transporter des marchandises du Niger ou du Centre de l'Afrique devrait les laisser pourrir sur les quais du port d'Alger, choisi probablement comme tête de ligne!

Belle perspective en vérité, et beau placement pour les petits boursiers qui hasarderaient leurs économies dans le guépier!

Que ceux qui prônent ce chemin de fer commencent par mettre la main à la poche et donnent l'exemple de leur confiance dans le trafic du Transsaharien.

J. S. P.

## Le quarantenaire de l'inauguration du port de Tunis

Lorsqu'il fut question de créer le port de Tunis, il eut de nombreux adversaires, car l'on craignait que les dragages ne nous donnent le choléra.

Lorsque le public eut reçu les apaisements nécessaires sur ce point, on disait alors qu'on allait priver Tunis d'une parure qui avait bien son charme avec ses malhonnêtes et ses remorqueurs. Bref, après bien des discussions, le projet fut enfin arrêté et l'on se mit à l'œuvre, et le port fut inauguré cinq ou six ans après, le 28 mai 1893, en présence de S. A. Ali-Bey, de M. Guérin, garde des Sceaux de France, de M. R. Poincaré, ministre de l'Instruction publique, de M. Charles Rouvier, Ministre Résident général en Tunisie, de MM. Michaud, directeur général des Travaux publics, Bésal, ingénieur en chef du service maritime, Fouquet, administrateur délégué de la Cie des Batignolles, et Roederer, ingénieur.

Le port, à cette époque, ne faisait pas grande figure, et beaucoup de nos compatriotes auraient préféré qu'il fut construit à La Goulette où l'on sera fatalement amené à y construire un grand port avec un tirant d'eau comme les grands ports des métropoles, ce qui coûterait trop cher pour Tunis.

Et le désagrément qui survint dernièrement au « De Grasse » qui dut aller embarquer à Bizerte ses passagers, dont la plupart peu vêtus, au risque d'attraper une bonne maladie, poussera à la construction d'un grand port à La Goulette.

## Echos et Nouvelles

A LA BANQUE DE TUNISIE Il y a quelques semaines nous annoncions le départ pour Paris de notre vieil ami, M. Joseph Bessis, administrateur-directeur général de la Banque de Tunisie, voyage nécessité par une grave maladie. Aujourd'hui nous sommes heureux d'apprendre, et ses nombreux amis l'apprendront aussi, qu'il est en voie de guérison après une opération chirurgicale qui a parfaitement réussi, et qu'il ne tardera pas à rentrer. VOYAGE D'ETUDES M. Edmond Philippar, vice-président du Conseil d'administration du Crédit Fon-

cier d'Algérie et de Tunisie, président du Conseil d'Administration de la C.F.T., est parti en voyage.

Il se rend en Algérie et en Tunisie pour y étudier différentes questions dont l'importance et le caractère d'intérêt général ont commandé son déplacement.

**DANS LES KHALIFATS**  
Nous apprenons avec le plus vif plaisir la nomination de notre excellent ami, le lieutenant Bouzaïane, glorieux mutilé de guerre, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, médaille militaire, kaïfa à Philippe-Thomas au poste de Kalâa-Kebira, en espérant bientôt le voir accéder à un poste de caïd.

Si Mohamed Béchir Baccouche à Sousse est nommé à la Direction Générale de l'Intérieur.

Si Osman ben Mustapha ben Osman, des Ouled Aoun passe à Tadjerouine.

Si Ahmed bel Khodja, de Bizerte passe à Béja.

Si Mohamed Sakka, de la Direction Générale de l'Intérieur, est nommé à Sousse, etc., etc...

**MONNAIES D'OR ET D'ARGENT**  
La Banque de France continue à faire ramasser par ses agents les pièces d'or et d'argent qu'elle achète à un prix avantageux.

Voici une annonce que nous décevons dans l'« Echo Pyrénéen » de Luchon :

On nous prie de communiquer au Public que le Paiement des Louis d'Or au plus haut cours. Pièces de 20 fr. jusqu'à 114 francs. Prix Spéciaux pour anciennes autres effigies. Frais à déduire. Bureaux ouverts de 9 h. à 3 h. sans arrêt dans les villes ci-dessous désignées. PRIMES de 5 % à tout porteur de 1.000 Francs OR. Lundi 10 Avril, MONTRÉJEAN, Ill. du Parc. Mercredi 12 avril. BAGNÈRES-DE-LUCHON, Hôtel de Bordeaux.

Jeu 13 Avril, ST-GAUDENS, Ill. de France.

Naturellement ce sont les vieilles pièces que la Banque de France rachète, les nouvelles ayant une valeur beaucoup moindre : celles de 10 francs valent exactement 1.50 et celles de 20 francs 3 francs.

Les notes, qui seront émises prochainement, auront les mêmes valeurs, aussi fera-t-on bien de ne pas les faire disparaître dès leur apparition, dans des goules ou de grosses tirelires.

Cela ne ferait que compliquer la situation déjà embarrassée.

**NECROLOGIE**  
Nous avons appris avec peine la mort du vénérable M. René Ricoux, officier de la Légion d'honneur, ancien maire et conseiller général de Philippeville, qui laisse derrière lui une nombreuse descendance, parmi laquelle M. Paul Ricoux, directeur de la Cie Algérienne en notre ville, Madame et leurs enfants.

Nous les prions d'agréer nos sincères condoléances.

Nous avons appris avec peine le décès subit de Mme Kebaïli, épouse de notre ami, M' Kebaïli, président des musulmans français, chevalier de la Légion d'honneur, qui laisse des regrets profonds parmi tous ceux qui la connaissaient.

Nous nous associons au deuil de la famille et la prions d'agréer nos vives et sincères condoléances.

**SUR LA VOIE NORMALE**  
A partir du 15 mai prochain l'horaire des trains sera changé. Consulter les affiches dans les gares.

**POUR LES PHILATELISTES**  
A vendre un lot important de timbres tunisiens neufs et oblitérés, ainsi que d'autres timbres anciens de France et des colonies.

Pour renseignements, écrire au journal. **CHEMINS DE FER D'ALSACE ET DE LORRAINE, EST, ETAL, MIDI, NORD, P. C., P. L. M., TUNISIENS ET SFA-X-GAFSA**

*Billets de famille d'aller et retour Tunisie-France*

Vous vous préoccupez, dès maintenant d'établir l'itinéraire et le budget d'un voyage que vous comptez faire en France, cet été, avec votre famille ?

Savez-vous que les gares des Chemins de fer tunisiens et Sfax-Gafsa délivrent, sur demande faite 4 jours à l'avance, des billets d'aller et retour à prix réduit pour toutes les gares des Grands Réseaux français ?

Ces billets comportent pour les parcours en chemins de fer, une réduction de 25 % pour la 2<sup>e</sup> personne, 50 % pour la 3<sup>e</sup> et 75 % pour les suivantes. Ils offrent une longue validité et sont également délivrés au départ de la Métropole pour la Tunisie.

L'itinéraire du voyage peut être différent au retour de celui de l'aller.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez vous adresser aux gares.

*Billets de famille d'aller et retour France-Algérie ou France-Tunisie*

Voici le moment le plus propice pour visiter l'Algérie et la Tunisie. Vous pouvez le faire à bon compte, grâce aux billets d'aller et retour à prix réduit que les gares des Grands Réseaux français délivrent sur demande faite 4 jours à l'avance pour toutes les gares des Réseaux algériens de l'Etat et du P.L.M., des Chemins de fer tunisiens et de Sfax à Gafsa.

Ces billets comportent, en effet, pour les parcours en chemin de fer, une réduction de 25 % pour la 2<sup>e</sup> personne, 50 % pour la 3<sup>e</sup> et 75 % pour les suivantes. Ils offrent une longue validité et sont également

ment délivrés au départ de l'Algérie et de la Tunisie pour la Métropole.

L'itinéraire du voyage peut être différent au retour de celui de l'aller.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux Bureaux de renseignements et bureaux de ville des Grands Réseaux de Chemins de fer français, aux agences de voyages, etc...

**Direction Générale de l'Agriculture du Commerce et de la Colonisation**

**Direction des Domaines et de la Colonisation**

**Avis**

Le vendredi 9 juin 1933, à 10 heures du matin, dans les bureaux de la Direction générale de l'Agriculture, 76 bis, boulevard Bab-Benat, à Tunis, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur de la propriété ci-après :

Lot n° 23 de la propriété dite Klédia, objet du titre foncier « Adelaïde n° 43318 », situé dans le Contrôle civil de Tunis, caïdat de la banlieue.

Cet immeuble a une superficie de cent onze hectares quarante quatre ares (111 ha. 44 a.)

Il comprend une maison à usage d'habitation, une écurie et des dépendances. MISE A PRIX : 300.000 Francs

Les personnes désirant participer aux enchères, devront déposer dans les bureaux de la Direction des Domaines et de la Colonisation, une demande d'admission aux enchères, cinq jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation Direction des Domaines et de la Colonisation.

**Compagnie des Ports de Tunis Sousse et Sfax**

**Vente aux enchères publiques d'une parcelle de terrain industriel sise à La Goulette**

Le mardi 16 mai 1933, à 15 heures, il sera procédé dans les bureaux de la Compagnie des Ports de Tunis, Sousse et Sfax, devant M. le représentant de la Direction générale des Travaux publics et en présence du délégué de la Compagnie des Ports, à la vente aux enchères publiques d'un lot de terrain industriel, sis à La Goulette.

La contenance de ce lot est de 116 mètres carrés. La mise à prix est de 58 fr. par mètre carré.

Le plan du lot, le cahier des charges contenant les clauses de la vente ainsi que les conditions de cette dernière, seront tenus à la disposition du public dans les bureaux de la Compagnie des Ports de Tunis, Sousse et Sfax, à Tunis et au siège social, 61, rue de l'Arcade, à Paris.

Pour reconnaître le terrain, s'adresser aux bureaux de la Compagnie des Ports, 1, place Louis Wuriot, à Tunis.

**Place de Or**

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.

S'adresser chez Ange NAGGACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 40.49.

**Grande Distillerie Tunisienne**

**G. & E. LICARI**  
USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS  
Liqueurs de premier choix — Vins en gros  
SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI  
Récompensés à plusieurs expositions et concours. — Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900. — Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

**Restaurant du Japon**

— 7, Rue Amilcar — TUNIS —  
Directeur : M. Léonard RIZZO  
La direction des cuisines a été confiée à M. LE GAC, ex-chef des cuisines de l'Hôtel d'Argenson, Paris.  
Service à la grande carte. — R. pas à 8 fr. — Pension 500 fr. demi-pension 300 fr., service non compris.

**Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite**

Procédés et Brevets A. NOBEL  
**PELLET César, agent**  
DEPOSITAIRE A TUNIS : 16, Rue de Syracuse  
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goudronnés — Téléphone 1.39.  
Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

**L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS**

**« Vacuum Mobilcil »**  
Marque « GARGOYLE »  
Maison A. MODIGLIANI  
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie  
5, Rue Saint-Charles — TUNIS  
Télégr. : Import-Tunis Tél. : 6.

**Compagnie de Navigation Mixte**

Cie Touache — Paquebots-Poste Français  
Imm. au Trib. de Commerce de Lyon N° B 1624  
AGENCE DE TUNIS  
Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille  
Pour fret et passages, s'adresser aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger  
L'Agent principal : Casimir PEDELUPE

**BREVET TUNISIEN N° 3163**

M. Angelo Ficcalugh, ingénieur à Liourne (Italie), propriétaire du brevet tunisien d'invention n° 3163, du 10 Juin 1924, relatif à : « Procédé et outillage pour l'application de capsules à fermeture hermétique aux trous de vases métalliques », désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation dudit brevet.

Pour offres ou renseignements, s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

**Administration des Habous**

**Avis**

Il est donné avis au public que le jour de 11 mai 1933, il sera procédé, à 9 heures du matin, à l'Administration des Habous, à la cession à encl par voie d'enchères publiques, de 34 lots de terrain d'une contenance de 203 à 515 m<sup>2</sup>, du lotissement de Saniet Khaznadar, sis à La Marsa, entre place Essaf et la Résidence.

Pour prendre communication du plan du lotissement et du cahier des charges, s'adresser au Bureau Foncier n° 23 de la Djamaïa des Habous, rue de l'Eglise n° 55 à Tunis.

Le directeur des Habous, Mohamed SAADALLAH

Lisez : « EXCELSIOR » dans les ports

**KORBOUS**

Rhumatisme Arthritisme-Gynécologie

STATION THERMALE ET CLIMATIQUE

Hôtel confortable — Restaurant Cachir

Établissement Thermal moderne sous la direction d'un médecin

Location de nombreux appartements et villas vides ou meublés

Casino — Petits chevaux

AL TOULAB bi-quotidien, 71, rue de Serbie

Renseignements : Syndicat d'Initiative de Korbus

5, Avenue de Paris — Tél. 19-15 — TUNIS

**Grand Hôtel & G<sup>d</sup> Hôtel de France**

S. rue Léon Roches

TUNIS

Eau courante Ascenseur

12 appartements avec salle de bain privée

Chauffage central partout

Salle pour noces et banquets

J EYMON Propriétaire

**Pianos ERARD, PLEYEL & HOFMANN**

Les Trois marques mondiales

**J. & A. Bembaron**

7, Rue d'Italie - TUNIS

**PHARMACIE BLOCH**

1, Avenue de France, 9<sup>e</sup> Rue Al-Djazira

BLOCH Léon Fils

Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe de l'Université de Montpellier

Lauréat de l'École Supérieure d'Alger

**Plus que jamais**

**ACHETEZ DU TERRAIN**

Pour y faire bâtir un superbe placement....

L'opportunité la plus sûre....

**HAMMAM-PLAGE-LES-PINS**

Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement moderne, situés juste au-delà d'Hamman-Lif.

Pour renseignements, visiter en route de Tunis. Voir ou écrire :

**A. Naccache** — RUE D'ALGER — TUNIS — Téléph. 19-15

**Comptoir National d'Escompte de Paris**

Société Anonyme au Capital de 100 millions de Francs entièrement versés

Dépôts à vue et à échéance fixe

TAUX AVANTAGEUX

Agence en Tunisie :

TUNIS — BEJA — BIZERTE — MATEUR

MONASTIR — SFAK — SOUSSE

Escompte et Recouvrements

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE

DE BOURSE ET DE CHANGE

Location de compartiments de COFFRES-FORTS

— Dépôt de Gelis —

**LE CHAT NOIR**

70°

EAU DE COLOGNE

TRIPLE EXTRAIT

Compagnie Algérienne

Société Anonyme fondée en 1877

Capital : 105.000.000 de Francs entièrement versés

Bureaux : 105, boulevard de France

5, rue Saint-PIERRE, Paris (IX<sup>e</sup>)

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE

Agence en France

dans toutes les villes et principales localités de l'Algérie et du Maroc et en SYRIE

EN TUNISIE :

Tunis, Beja, Bizerte, Bône, Sfax, Sousse, Monastir, Matruh, Zouara, etc.

Correspondants dans le monde entier

DEMANDEZ PARIOUT

**le « Hum Chauvet »**

JULES CURTELIN ET JEAN CASSAR

Représentants-dépositaires

1, Rue de Flandres — TUNIS

**Grande Pharmacie du Marché**

Rue d'Espagne — TUNIS — Tél. 5-8

Pharmacie, Laboratoire, Pharmacie, Laboratoire, etc.

Pharmacie d'ordonnances : Produits

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

Le Gérant : E. LUMBROSO Imp. GORSE, BASCON et MZSCIT

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

Le Gérant : E. LUMBROSO Imp. GORSE, BASCON et MZSCIT